



Procès-verbal

Assemblée Générale

Date 19 décembre 2013

Auteur Jean-Pierre HUGUES Référence LFP.PV.AG.2013.12.19

Réunion du 19 décembre 2013

Président Frédéric THIRIEZ

Présents **Membres et clubs représentés après vérification des pouvoirs**

Clubs professionnels de Ligue 1

AJACCIO (Frank LELOUP, mandat), SC BASTIA (Pierre-Marie GERONIMI), BORDEAUX (Alain DEVESELEER, mandat) EVIAN (Jean-Raymond LEGRAND, mandat), GUINGAMP (Claude MICHY, mandat), LILLE (Michel SEYDOUX), LORIENT (Loïc FERY), LYON (Jean-Michel AULAS), MARSEILLE (Philippe PEREZ, mandat), MONACO (Filips DHONDT, mandat), MONTPELLIER (Philippe PEREZ, mandat), NANTES (Stéphane TESSIER, mandat), PARIS (Jean-Claude BLANC, mandat), RENNES (Michel SEYDOUX, mandat), SAINT-ETIENNE (Stéphane TESSIER, mandat), TOULOUSE (Olivier SADLAN), VALENCIENNES (Jean-Raymond LEGRAND).

Clubs professionnels de Ligue 2

ANGERS (Saïd CHABANE), ARLES AVIGNON (Yvon KERMAREC, mandat), AUXERRE (Guy COTRET), CA BASTIA (Jean-Marc ETTORI, mandat), BREST (Yvon KERMAREC), CAEN (Jean-François FORTIN), CHATEAURoux (Christian DURAINCIE, mandat), CLERMONT (Claude MICHY), CRETEIL (Armand LOPES), ISTRES (saïd CHABANE, mandat), LAVAL (Christian DURAINCIE, mandat), LE HAVRE (Jean-Pierre LOUVEL), LENS (Jean-François FORTIN, mandat) METZ (Patrick RAZUREL, mandat), NIMES (Jean-Pierre LOUVEL, mandat), NIORT (Karim FRADIN, mandat), TOURS (Jean-Marc ETTORI), TROYES (Armand LOPES, mandat).

Excusés NICE, DIJON, NANCY, SOCHAUX.

Assistent MM. Philippe DIALLO, Jean-Pierre HUGUES, Sylvain KASTENDEUCH, Damien LEDENTU, Pierre REPELLINI, Eric ROLLAND.

MM. Jérôme BELAYGUE, Sébastien CAZALI, Mathieu FICOT, Frédéric JAILLANT, Adrien MAUREL, Loïc MORIN, Jérôme PERLEMUTER, Joseph PRISO, Arnaud ROUGER.

Mmes Anne BONDU, Stéphanie BOURDAIS, Julie HEBERT, Sarah PALLUEL.

A l'ouverture de l'Assemblée Générale, les 35 clubs, présents ou représentés, permettent d'atteindre 88 voix, soit le quorum prévu à l'article 14 des statuts.



Procès-verbal

Assemblée Générale

La séance est ouverte à 17 h 00.

1. Adoption du précédent procès-verbal

L'Assemblée générale,

adopte le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2013.

2. Approbation des comptes de la LFP pour la saison 2012/ et Affectation du résultat

M. Jean-Pierre DENIS, Trésorier Général, présente les comptes de la LFP pour la saison 2012-2013. Le chiffre d'affaires s'élève à 713,2 M€. Il correspond à la première année d'application des contrats audiovisuels signés pour 4 ans avec Canal+, beIN Sport France, Orange et Eurosport pour les droits France, et du contrat signé pour 6 ans avec Al Jazeera pour les droits internationaux, en hausse de 31% à 30,2 M€. Le produit distribué aux clubs atteint le montant de 608,8 M€.

Le prélèvement pour la taxe Buffet, au profit du sport amateur se monte à 34,3 M€.

Les engagements de solidarité envers le football amateur ont représenté un montant de 16,3 M€ au titre du protocole financier FFF/LFP pour 2012/2013.

L'exercice 2012-2013 se solde par un résultat net positif de 0,9 M€.

M. Jacques LEVI, Commissaire aux Comptes, indique qu'il a certifié les comptes sans observation ni réserve.

Les comptes de l'exercice 2012-2013 sont adoptés à l'unanimité.

3. Allocutions

A l'issue de ces travaux, le Président de la LFP, souhaite rendre un hommage, au nom de la Ligue, de l'ensemble des familles et des clubs, à un joueur exceptionnel, Mickaël Landreau : « Il a 34 ans, il joue depuis dix-sept ans en Ligue 1. A ce jour -mais il y en aura d'autres- il a joué 605 matches. Il dépasse le record formidable de Jean-Luc Ettori, dont personne n'imaginait qu'il pourrait être battu ; eh bien si, il l'a battu. Son palmarès est incroyable. Il a tout gagné : Championnat, Coupe de France, Coupe de la Ligue. C'est un grand joueur international.



Procès-verbal

Assemblée Générale

Il a joué à Nantes pendant dix ans. C'est là où je l'ai connu. J'ai encore en mémoire l'émotion de Mme Simonet, qui considérait Mickaël Landreau comme une sorte de fils ou d'amoureux -je ne sais pas trop Mickaël, quelque part entre les deux !- Lorsqu'elle parlait de vous, elle était absolument attendrissante.

Maintenant, je le comprends, car vous n'êtes pas seulement un grand joueur Mickaël, vous êtes un très beau joueur. Je le dis tel que je le pense. Votre carrière est exceptionnelle du point de vue de l'image que peut donner un joueur au public. Il y a tellement d'anecdotes sur vous. Je n'en citerai qu'une seule, c'est lorsque, pour remettre le trophée de la Coupe de France, vous avez appelé le capitaine de l'équipe adverse pour qu'il le soulève avec vous. Cette anecdote résume toute votre carrière. Vous êtes un très grand joueur, un très beau joueur et un exemple pour tous nos footballeurs. C'est donc un immense plaisir pour moi, au nom de tous mes collègues présidents de club, de mes collègues du Conseil d'administration de la Ligue et de l'UCPF, de vous remettre cette distinction. »

M. Noël Le GRAËT, Président de la FFF, s'associe à cet hommage par ces mots : « Merci de me donner la parole ; j'apprécie. Au nom de l'équipe de France ou de la Fédération, je voulais dire à Mickaël combien j'apprécie sa présence, j'allais dire sa présence générale auprès de l'équipe de France. Ces derniers temps, il a été sélectionné auprès de l'équipe ; il le fait avec gentillesse et bonne humeur, mais surtout avec talent. Je pense que sa conduite est totalement irréprochable. C'est quelqu'un que la FFF apprécie et je comprends qu'au nom du football professionnel, Frédéric Thiriez ait décidé de l'honorer. Sache aussi, Mickaël, que l'équipe de France t'est très reconnaissante de ton attitude en général, de tes qualités, de ton allure, de ta gentillesse, de tout ce que tu dégages comme passion ».

La séance est levée à 17 h 20.


Le Président,
Frédéric THIRIEZ


Le Directeur Général,
Jean-Pierre HUGUES